

COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

COVID-19

YVES DUBÉ POURSUIT SES ACTIVITÉS MALGRÉ UNE QUARANTAINE PRÉVENTIVE

La Sarre, le 20 mai 2020 – En excellente santé et résolu à poursuivre ses activités, le maire de La Sarre, M. Yves Dubé, également directeur du service de la formation professionnelle et du service aux entreprises à la Commission scolaire du Lac-Abitibi, annonce qu’il devra néanmoins observer une quarantaine préventive jusqu’au 30 mai prochain afin de respecter les directives des autorités sanitaires dans la lutte à la transmission de la COVID-19.

« Je tiens à saluer le courage de ma conjointe qui, comme des milliers d’autres travailleurs de la santé, est allée prêter main-forte dans un CHSLD de Montréal. Elle a été testée pour la COVID-19 à son retour et le test s’est révélé positif. Heureusement, elle est en bonne santé et ne présente aucun symptôme. Bien que toutes les mesures d’hygiène et de distanciation aient été prises à la maison pour éviter les contacts, il est de mon devoir de m’isoler de façon préventive afin d’assurer la santé et la sécurité de toute la population et de mes collègues », a déclaré le maire de La Sarre, M. Yves Dubé.

Il précise que sa conjointe poursuit son confinement à l’extérieur du domicile familial dans un établissement hôtelier prescrit pour les travailleurs de la santé infectés par le coronavirus. Par ailleurs, à la recommandation de la direction régionale de la Santé publique, M. Dubé s’est rendu cet après-midi dans une clinique de dépistage pour passer à son tour le test de la COVID-19. Le résultat lui sera communiqué au cours des prochains jours.

Comme il le fait depuis déjà plusieurs semaines, le maire de La Sarre rappelle à tous les citoyens l’importance de respecter les mesures mises en place, c’est-à-dire le lavage des mains, la distanciation physique et de continuer à limiter les déplacements non essentiels, et ce, malgré le déconfinement progressif amorcé dans la région.

« Chaque geste peut sauver des vies, nous ne le répéterons jamais assez! Il est donc impératif pour moi d’appliquer les plus strictes mesures tout en poursuivant mes activités professionnelles et d’être à distance. Je tiens à remercier tous les employés et la direction de la Ville de La Sarre qui sont en poste pour assurer des services de qualité aux citoyens, ainsi que mon employeur et mes collègues qui m’offrent leur soutien indéfectible dans cette situation », ajoute M. Yves Dubé.

Les personnes inquiètes de la COVID-19 ou qui présentent des symptômes s’apparentant à la COVID-19, peuvent composer le 819 644-4545 ou le 1 877 644-4545 (sans frais).

Veuillez prendre note que M. Dubé n’accordera aucune entrevue à ce sujet.

– 30 –

Sources :

Isabelle D’Amours, directrice générale
Ville de La Sarre | ville.lasarre.qc.ca |

Isabelle Godbout, directrice générale
Commission scolaire du Lac-Abitibi | csdla.qc.ca |